

SOUVENIRS DE 1837

On lit dans la Gazette, de Fenelon Falls :

M. William Jameson, de la Pointe-Fortune, province de Québec, qui vient de mourir chez sa sœur, madame Cunningham, avait demandé que, s'il succombait à une maladie de cœur, dont il souffrait depuis longtemps, on fit son autopsie pour retrouver, disait-il, une balle et un fragment de boucle qu'il avait dans le corps depuis quarante-un ans.

En 1837, année célèbre par les troubles qu'il y eut au Canada, M. Jameson, alors jeune homme bien charpenté, demeurait à Carillon, Bas-Canada. Un jour, au bureau de poste du village, en discutant politique avec un patriote, celui-ci se servit d'un langage un peu insultant pour M. Jameson, et finalement, celui-ci, exaspéré, le frappa ; le patriote tira alors son pistolet et fit feu sur son antagoniste.

La balle vint frapper une boucle d'une brassière et entra dans la poitrine de M. Jameson, qui faillit succomber à la blessure. Le blessé resta six semaines au lit.

Ce laps de temps expiré, M. Jameson se retrouva bien comme auparavant, sans éprouver la moindre douleur de la blessure qu'il avait reçue ; mais, comme on n'avait jamais pu extraire la balle et le fragment de la boucle, M. Jameson avait exprimé le désir qu'après sa mort l'on fit l'autopsie de son corps.

Les Drs Allen et Bryson, se conformant au désir du défunt, ont fait l'ouverture du cadavre et ont retrouvé la balle et le fragment de boucle, près de la colonne vertébrale. La balle reposait sur le diaphragme et était entièrement enveloppée dans une formation cartilagineuse très-épaisse, tandis que le fragment de boucle se dissimulait en partie derrière un dépôt de consistance musculuse.

FAITS DIVERS

L'élection des officiers de l'Union Saint-Jean-Baptiste de Lowell, Mass., tenue le 2 janvier 1879, a donné le résultat suivant :

- Président : J.-H. Guillet, réélu ;
1er Vice-Président : Honoré Constantineau ;
2d " " François Côté ;
Sec.-Archiviste : J.-Wilfrid Paradis, réélu ;
Ass.-Sec.-Archiviste : Louis Rives ;
Trésorier : Louis Leriche ;
Ass.-Trésorier : E.-P. Lamothe ;
Sec.-Correspondant : Félix Vigeant ;
Com.-Ordonnateur : J.-D. Jacques ;
Ass.-Com.-Ordonnateur : Charles Frappier ;
Sergent-d'Armes : Charles Goudreau, réélu ;
Comité d'Enquête : Alarie Marcier, Pierre Hébert, Joseph Cantin, Joseph Brodeur ;
Dépositaire : Napoléon Phan-ouf, réélu.

EXÉCUTION DE DOWD AU NOUVEAU-BRUNSWICK.—Arrivé sur la potence, le condamné se plaça sous la poutre et prononça les paroles suivantes : " Je dois beaucoup de reconnaissance au shérif, à M. Hall (le geôlier) et à sa famille. Ces personnes m'ont témoigné beaucoup de bonté et m'ont accordé tout ce qu'elles ont pu. Je dis adieu à la population de Saint-André et j'emporte d'elle de bons souvenirs. A tous je vous souhaite beaucoup de bien. Que Dieu vous bénisse ! " Puis il s'agenouilla avec le prêtre qui récitait la De profundis et les prières des agonisants. Le geôlier lui lia les mains et les pieds, ajusta le nœud autour du cou et lui rabattit le bonnet noir sur les yeux. A ce moment, le condamné dit de nouveau : " Adieu M. Hall. " La trappe tomba et Dowd précipita dans l'espace mourut sans la moindre convulsion. La mort parut être instantanée. Le Rév. M. Doyle a permis de dire que, dans l'aveu que Dowd lui a fait de son crime, il a déclaré qu'il avait rencontré Ward accidentellement à son retour du champ. Il lui demanda d'où il venait. Ward lui répondit qu'il venait de travailler à ses foins, mais qu'il ne travaillerait plus jamais. " Il me demanda, dit Dowd, d'où je venais. Je lui répondis : De semer. " " Tu ne sèmeras plus, " me dit-il. Il y eut alors quelques mots de dispute entre nous relativement aux rapports adultères que Ward supposait exister entre sa femme et moi ; ce qui n'était pas vrai. Ward voulut alors me frapper avec une fourche. J'évitai le coup et je me sauvai ; il me poursuivit, et après une lutte entre nous je le renversai épuisé. Il me dit : " Pour l'amour de Dieu, laisse-moi relever ! " Je n'avais aucun mauvais dessein, je le laissai se relever. Il marcha à côté de moi une courte distance en disputant. Il voulut de nouveau me frapper avec sa fourche ; j'évitai encore le coup. Nous nous empoignâmes et je le renversai comme auparavant. A sa demande, je le relâchai. Après avoir marché encore quelque temps, la dispute devint plus vive et il fit un effort plus déterminé pour me frapper. C'est alors que je saisis la hache de McCarthy pour me défendre. Je pensais que si je me sauvais en tournant le dos, il me plongerait sa fourche de fer dans le corps. Je le frappai sur la tête et il tomba sans connaissance. Le coup ne l'avait pas tué, car je vis remuer ses jambes. Je courus à quelque distance ; je ne savais pas alors ce que je faisais ; j'étais en colère et hors de moi. Je m'arrêtai, revins sur mes pas et le frappai de deux ou trois coups qui le tuèrent. Je transportai le cadavre dans les buissons et le couvris de mousse, comme on l'a trouvé. Je jetai son chapeau dans le marais et je me rendis à la rivière pour me laver. Le diable m'inspira alors la pensée de me jeter à l'eau pour me noyer. Je repoussai cette tentation. Je pensai

que si j'agissais ainsi, je serais perdu pour l'éternité. Je ne suis jamais retourné à l'endroit où j'avais placé le cadavre de Ward avant mon arrestation. Je déclare le plus solennellement possible, avant ma mort prochaine, que madame Ward est entièrement innocente de la mort de son mari. " Le rév. M. Boyle dit qu'il n'a jamais été témoin d'un plus profond repentir que celui que l'infortuné Dowd a montré jusqu'à la fin.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCÈS

A Stanfold, Wisconsin, le 30 décembre dernier, Philéas, et le 3 du courant, Edouard-Arsène, tous deux enfants de M. Louis Roberge. Ces deux chers anges ont été enlevés à l'affection de leurs parents, qui les adoraient, par cette cruelle maladie, la diphtérie, qui fait aujourd'hui tant de victimes.

A Nicolet, le 8 janvier, dame Aurélie-Rebecca Rousseau, épouse bien-aimée de N. Trahan, 60r., à l'âge de 29 ans et 7 mois.

A Maskinongé, le 13 courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Delle Zulma Trempe, à l'âge de 19 ans et quelques jours.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARRENAULT, Gérant.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

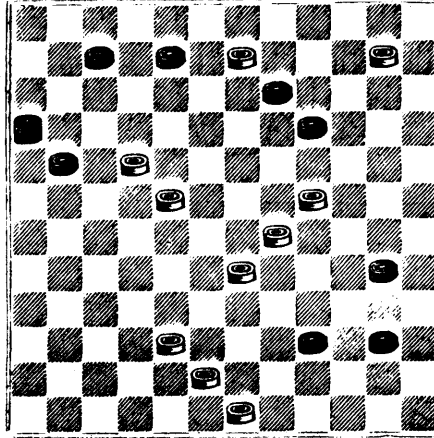
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 147

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 146

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values include 47, 41, 57, 48, 26, 23, 35, 28, 27, 5, 54 et gagnent. 52, 65, 50, 61, 17, 15, 24, 22, 38, 27.

Solutions justes du Problème No. 146

Les Messieurs suivants ont trouvé la solution du problème 146, tout en nous faisant remarquer qu'il faut un pion noir sur la case 20 :

- Montréal : P. Laviolette ;
Québec : N. Langlois, J. Lemieux ;
Saint-Hyacinthe : MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot.

LES ÉCHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 142: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C., Saint-Jean ; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec ; H. Paradis, T. Lafrenière, J. Gauthier, M. Toupin et S. Lafrenais, Montréal.

Nous offrons nos plus sincères remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes, parties, journaux et autres communications importantes : C. A. Boivin, M. J. Murphy et Z. Delaunais.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS.

XXX.

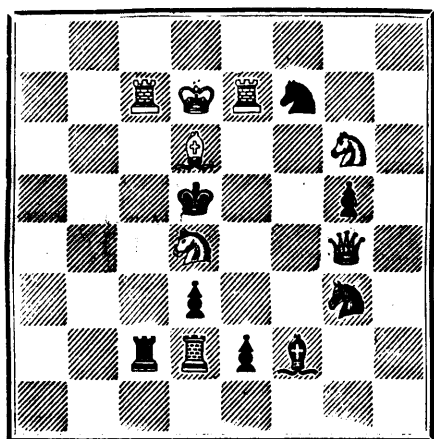
- Avant de toucher la pièce que vous allez jouer, n'oubliez jamais aucune des précautions suivantes :
1o Voyez la position de votre Roi pour l'attaque ou la défense ;
2o Examinez chacune de vos pièces dans l'ordre suivant : la Dame, en la considérant d'abord comme Tour, puis comme Fou ; les Tours, les Fous, les Cavaliers et les Pions ;
3o Faites-en autant et dans le même ordre dans le camp ennemi ;
4o Considérez, avant de remuer une pièce, le vide qu'elle peut laisser dans votre jeu ;
5o Voyez ce qui peut résulter du jeu de la pièce à la case de destination, avant de la toucher.
Stratégie raisonnée.

PROBLÈME No. 144.

LETTRE "D."

Composé par M. W. B. DEAN.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 142.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Solutions for problem 142.

(C) 1 P4e F D, 2 Ad libitum. 2 D 8e T D, 3 D fait échec et mat. 53ÈME PARTIE. TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE. Joué par correspondance entre M. J. G. Foster, d'Halifax, N.-E., et M. J. Murphy, de Québec. (Gambit Écossais.)

Table with 2 columns: Blancs (M. FOSTER), Noirs (M. MURPHY). Lists chess moves for both sides.

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

- (a) Je préfère C prend P.
(b) Si les Blancs avaient l'intention de jouer l'ouverture "Piano", pourquoi ne l'ont-ils pas fait dès le commencement ?
(c) Ce qui conduit à une mauvaise position.
(d) La meilleure réplique. Si, C 5e R, les Blancs obtiennent une position supérieure.
(e) Continuant une variation défavorable. 7 F 5e C D est mieux.
(f) Cela renverse l'ordre usuel des coups, mais ne paraît pas être mieux que le cours usité.
(g) Les Blancs ont une partie fort embarrassante.
(h) Très-bien. Le sacrifice paraît tout à fait à propos.
(i) Une menace terrible. La position désespérée des Blancs pouvait être prévenue par leur dernier coup.
(j) Les Noirs se maintiennent vigoureusement dans leur attaque, et, depuis ce coup jusqu'à la fin de la partie, le ne vois pas que leur jeu puisse être amélioré.
(k) C 4e D ne paraît pas faire essor l'embarras.
(l) C 2e T semble offrir de meilleures chances, quoique les Noirs peuvent répliquer par :
24 C 2e R, 25 F 4e D, 26 T pr F, 27 T 1er T, 28 F 3e R, 29 D 4e D, 30 T 4e F, 31 D 1er R, 32 T 1er F, 25 F 4e D, 26 T pr F, 27 T 1er T, 28 F 3e R, 29 D 4e D, 30 F 4e F, 31 T pr C et gagne en même temps la Tour.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

- 1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

"Le seul échantillon de MOUTARDE VÉRITABLE que j'aie jamais analysé." Dr. J. Baker Edwards.

MOUTARDE VÉRITABLE DE COLMAN. "La fine fleur de la graine de moutarde."

A l'Exposition de Paris, en 1878, la MOUTARDE de COLMAN a obtenu l'Unique Médaille d'or ! Ce choix doit plaire au public, dont le jugement antérieur a été confirmé par un jury international. Demandez la Moutarde de Colman en boîtes de fer blanc carrées. WILLIAM JOHNSON, 28, rue St. François-Xavier MONTREAL. Boîte 888, Bureau de Poste.